

Décision

Générale

colonial

Décision n° 954 du 12 octobre 1951

n° 954

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois pour en jouir dans la Métropole est accordé à M. Toiron (Marcel), commis ordinaire de 1^{er} classe des Trésoreries, qui a accompli dans le Territoire le 27 septembre 1951 un séjour de trente mois. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie de terre Paris-Saint-Martin-de-Valgagues (Gard) lui seront délivrées (Groupe III).